

ENFANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

École :

Classe à la rentrée 2024-2025 :

DOCUMENTS A FOURNIR

- Attestation Assurance scolaire et Extra-scolaire / responsabilité civile (à communiquer dès réception)
- Avis d'imposition 2024 sur Revenus 2023 (à communiquer dès réception)
- Avis d'imposition 2023 sur revenus 2022 (pour une nouvelle inscription)
- Justificatif CAF
- Justificatif de domicile de – 3 mois (eau, électricité, loyer)
- Copie du jugement en cas de séparation
- Carnet de santé (vaccins)
- Photo d'identité (pour les transports scolaires uniquement)

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION 2024-2025
Du 15 avril au 31 juillet 2024
Tout dossier incomplet sera refusé



L'inscription ne vaut pas réservation

Sans réservation, votre enfant ne pourra pas être pris en charge sur le dispositif d'accueil

COCHER LE(S) ACTIVITÉ(S) SOUHAITÉE(S)

- Restauration scolaire
- Etudes surveillées
- Transport scolaire
- Périscolaire et/ou Accueil de loisirs (*Uniquement écoles PREVERT-VASSAL-RAMON*)



Pour COCTEAU – MALRAUX - PEGUY, inscription à la **MJC ESPACE RAMEAU**.

J'INSCRIS MON ENFANT A LA RESTAURATION SCOLAIRE



Les réservations et annulations sont obligatoires et sont à effectuer sur votre Portail familles

- Inscription régulière pour toute l'année scolaire / 4 jours par semaine (L-M-J-V)
- Inscription à jours fixes pour toute l'année LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI
- Inscription occasionnelle, sous réserve de réservations sur le portail Familles le vendredi précédent la semaine (*Réservations à effectuer sur le portail*)

J'INSCRIS MON ENFANT AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

OUI NON

LUNDI	MATIN	MIDI	SOIR	(Entourez les cases nécessaires)
MARDI	MATIN	MIDI	SOIR	
JEUDI	MATIN	MIDI	SOIR	
VENDREDI	MATIN	MIDI	SOIR	



Les réservations et annulations sont obligatoires et sont à effectuer sur votre Portail familles

JE SOUHAITE INSCRIRE MON ENFANT AUX ETUDES SURVEILLEES

OUI NON

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI (Entourez les cases nécessaires)



Inscription sous réserve de validation et de places disponibles,
Tout changement est obligatoire et devra être effectué sur votre Portail familles

J'INSCRIS MON ENFANT A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE Matin et/ou Soir

OUI NON



Les réservations et annulations sont obligatoires et sont à effectuer sur votre portail familles.

J'INSCRIS MON ENFANT A L'ACCUEIL DE LOISIRS - LES MERCREDIS

Péri Matin (7h-8h30) Matin Repas Après-midi Péri soir (17h30-19h)

Inscription occasionnelle : réservations à effectuer sur votre Portail familles



Les réservations et annulations sont obligatoires et sont à effectuer sur votre Portail familles.

J'INSCRIS MON ENFANT À L'ACCUEIL DE LOISIRS - PETITES VACANCES SCOLAIRES

(Hors juillet/Août)

OUI NON



Réservations et annulations sont obligatoires et sont à effectuer sur votre Portail familles.

MON ENFANT A-T-IL UNE ALLERGIE ?

SI ALLERGIE, LES PARENTS ONT OBLIGATION DE PREVENIR LA STRUCTURE AFIN DE METTRE EN PLACE UN PAI.

OUI NON

Fait à Crépy-en-Valois, le

Signatures :